

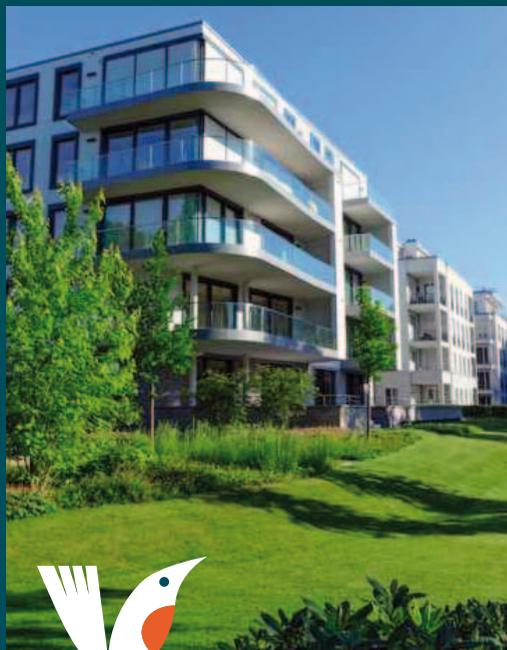


Vous êtes syndic d'une **copropriété** ou d'un **parc immobilier** ?

En charge des espaces verts au sein d'une **collectivité** ou d'une **entreprise** ?

.....

## Confiez-nous l'entretien de vos espaces verts !



En tant que syndic d'immeuble, gérant d'une copropriété, gestionnaire d'un parc immobilier... vous avez en charge l'entretien des espaces verts des biens que vous gérez.

Leader de l'entretien d'espaces verts sur Montpellier et son agglomération, la société Angle vert Services PRO est le partenaire qu'il vous faut !



## NOS ENGAGEMENTS

### L'excellence

Notre expertise vous garantit des prestations de haute qualité, réalisées par personnel permanent et qualifié qui vous guide dans l'embellissement de vos espaces paysagers.

### L'adaptabilité

Notre équipe est à votre écoute pour un accompagnement « sur mesure » ; nous respectons nos plannings contractuels tout en nous adaptant aux contraintes météorologiques et à vos demandes spécifiques.

### La réactivité

Un service téléphonique vous accueille de 8h à 20h pour prendre en compte vos demandes et les transmettre au technicien en charge de votre dossier.

### La traçabilité

Sur tous les véhicules d'Angle Vert Services PRO, un système de géolocalisation par GPS déclenche, après chaque passage, l'envoi d'un rapport d'intervention détaillé sur votre boîte mail.



Contactez-nous  
04 99 61 69 06

- 1 Un technicien vous donnera rendez-vous pour **visiter** votre site, **écouter** vos attentes et **évaluer** au mieux vos besoins.
- 2 Un **devis « sur mesure »** sera établi, adapté à vos contraintes et à votre budget.
- 3 Un **planning annuel** sera mis en place, détaillant les interventions programmées pour l'entretien de vos espaces verts.
- 4 Grâce à la **gestion embarquée** de nos équipes, vous serez prévenu par mail, le soir même de chaque intervention.



Des espaces verts impeccables toute l'année...

- Tonte du gazon
- Débroussaillage des herbes hautes
- Entretien de massifs
- Taille de haies sur 3 faces
- Taille de rosiers et plantes grimpantes
- Taille d'arbustes et d'arbres
- Application d'engrais ou d'amendements\*
- Bêchage, binage et griffage des sols
- Désherbage des sols
- Petit arrachage manuel
- Ramassage de feuilles
- Nettoyage des terrasses
- Évacuation des végétaux
- Scarification du gazon
- Traitements phytosanitaires\*
- Arrosage manuel des végétaux...

\* Produits fournis par le client, portant la mention « emploi autorisé dans les jardins »

Avec Angle Vert Services PRO, vous pouvez, tout au long de l'année :

➔ suivre l'évolution du contrat que vous nous avez confié

➔ sécuriser la gestion des biens dont vous avez la responsabilité